Le secours suisse aux sinistrés du Polésine

Autor(en): **M.-M.T.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555940

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE SECOURS SUISSE AUX SINISTRÉS DU POLÉSINE

La distribution de lits et de matériel suisses

La distribution de 2000 lits aux sinistrés du Polésine s'est achevée le 21 juillet selon le tableau suivant:

Lits distribués au 30 juin 1952 (cf. n. édition du 15 juillet)		1092
Lits distribués au 21 juillet 1952:	Porto Tolle	100
	Taglio di Pô	100
	Gavello	100
	Frassinelle-Polesina	100
	Ariano Polesina	87
	Corbola	47
	Papozze	101
	Villanova-Marchesana	83
	Loreo	190
		2000

D'autre part le matériel suivant a également été distribué au 21 juillet:

Batteries de cuisine	Donada	300
	Contarina	350
	Loreo	300
	Rosolino	300
		1250
Couvertures de laine	Loreo	1250
Draps	Loreo	2500
Machines à coudre	Donada	20

Il faut souligner la joie avec laquelle les sinistrés ont accueilli les batteries de cuisine d'aluminium qui ont conquis, plus encore que les lits, d'une valeur pourtant notablement supérieure, le cœur des ménagères! Dans quelques localités, il fallut même, pour ne pas faire de jaloux parmi les sinistrés, faire deux parts de chaque lot.

*

De l'auréomycine contre la fièvre de Malte

L'*auréomycine* achetée par la Croix-Rouge suisse a été remise par les soins de M. Boscati, délégué de la Croix-Rouge milanaise à Donada-Contarina, au médecin officiel de la Province de Rovigo. Ce précieux médiment servira à assurer le soin gratuit des sinistrés indigents atteints de la fièvre de Malte.

1000 lits seront encore distribués

Les 1000 lits supplémentaires dont la Croix-Rouge suisse a décidé l'achat pour les sinistrés du Polésine seront répartis vraisemblablement comme suit:

Bottrighe (Frazione di Adria)	150
Bellombra (Frazione di Adria)	100
Cà Emo (Frazione di Adria)	100
Fasana (Frazione di Adria)	100
Baricetta (Frazione di Adria)	100
Valliera (Frazione di Adria)	100
Pettorazza	150
San Martino di Venezze	200

La situation actuelle

Des délégués de la Croix-Rouge suisse ont suivi les distributions faites par les soins de la délégation de la Croix-Rouge milanaise et de M. Boscati. La Croix-Rouge milanaise en effet, malgré l'énorme travail qui était déjà le sien, a bien voulu accepter ce surcroit de charge, il faut l'en remercier vivement.

Des rapports faits par nos délégués, il ressort que la situation dans le Polésine est loin d'être encore rétablie. Dans les territoires inondés, le rendement des cultures, seule ressource de milliers de familles, sera absolument insuffisant à assurer la nourriture de cet hiver.

L'état sanitaire de nombre d'enfants, d'autre part, ne laisse pas d'être inquiétant dans plusieurs communes, à Loreo notamment. Le préventorium d'enfants du Bas-Polésine, à Adria, n'a plus une place de disponible, à tel point que des petits malades doivent dormir jusque dans les corridors. Il est possible que l'on puisse faire venir dans un préventorium de la Croix-Rouge suisse cet automne un certain nombre d'enfants débilités.

PROBLÈME SOCIAL — PROBLÈME HUMAIN

Jeunesse coupable, ou jeunesse à l'abandon?

M. Jacques Monnet a publié dans la Tribune de Genève [1]) *une suite d'articles du plus haut intérêt sur une enquête faite en France et en Belgique sur la rééducation de la jeunesse abandonnée. Il ne faut pas se dissimuler combien, en Suisse, nous sommes en retard à ce point de vue. Trop de faits-divers, trop de condamnations par les tribunaux de police ou correctionnels prouvent que l'on laisse chez nous, faute d'une prévention sociale intelligente et vigilante, faute de maisons adaptées à la rééducation préventive et de moyens pour en créer, trop de jeunes gens et d'adolescents à l'abandon glisser rapidement vers la voie de l'aventure criminelle.*

L'opinion publique ne l'a pas compris encore. Je me souviens entre autres du cas scandaleux d'un jeune garçon de «bonne famille», mais dont nul ne se souciait, qui, ayant provoqué des incendies, avait été placé dans une des rares maisons romandes capable de le rééduquer: les habitants du village où était située cette maison exigèrent des autorités son retrait «parce qu'ils avaient peur pour leurs fermes»! Et l'on céda, et l'adolescent dévoyé et à qui manquait peut-être surtout l'affection d'un foyer fut expédié je ne sais où, où il acheva de se perdre.

Rééduquer intelligemment, affectueusement, des adolescents ou des jeunes gens de telle sorte coûterait moins cher à la société matériellement que l'entretien des prisons où il faut les enfermer plus tard, quand le mal est fait et sans remède. Et je ne parle que du prix matériel de cette négligence scandaleuse. Le prix moral de ces vies perdues pèse plus lourd sur les sociétés. *M.-M. T.*

[1]) A partir du 21 juillet 1952.